

Cadarache, le 15 juin 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le centre de Cadarache décline la stratégie nationale de recherche du CEA, au service de l'énergie nucléaire et des énergies renouvelables.



Depuis le 10 mars 2010, le CEA est officiellement devenu le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives. Ce changement de nom souligne la reconnaissance des travaux menés par le CEA depuis plus d'une dizaine d'années sur les énergies alternatives, et légitime son rôle d'opérateur de la recherche scientifique et technologique dans ce domaine.

Par énergies alternatives, on entend les solutions alternatives aux combustibles fossiles, en particulier les énergies renouvelables.

Très impliqué dans cette stratégie, le **CEA Cadarache** conforte sa recherche sur la production, la gestion et l'utilisation d'**énergies non émettrices de gaz à effet de serre** :

- **Dans le domaine du nucléaire**, Cadarache apporte son soutien aux parcs électronucléaires actuels français et étrangers, participe à la recherche et au développement des réacteurs du futur, et poursuit les actions d'assainissement et de démantèlement de ses installations historiques de recherche.

- **Dans le domaine des énergies renouvelables**, Cadarache vise à devenir une plateforme de recherche énergétique majeure en Europe pour :

- **La production d'électricité à partir d'énergie solaire *** :

Le projet MEGASOL permettra de réaliser dès 2013 une importante plateforme d'expérimentations, pour le développement de concepts innovants, économiquement viables et intégrés dans leur environnement, en collaboration avec de nombreux industriels et aménageurs du territoire. Des études sur des procédés de stockage d'envergure et de production d'hydrogène pourront être envisagées au sein de MEGASOL.

* : En lien avec l'Institut INES à Chambéry



- **L'utilisation de biocarburants dans les transports, actuellement fortement émetteurs de gaz à effet de serre** :

La plateforme HELIOBIOTEC a pour but de constituer d'ici l'horizon 2011 un pôle de compétence à fort potentiel d'innovation sur la biotechnologie des micro-organismes photosynthétiques (microalgues, bactéries) au service de la production de biocarburants de 3^{ème} génération**.

**

1^{ère} Génération : Issus de produits alimentaires (blé, maïs, betteraves, colza,...).

2^{ème} Génération : Issus de sources lignocellulosiques (déchets de bois, feuilles, paille,...).

3^{ème} Génération : Produits par des micro-organismes (microalgues,...)

Plus d'informations sur le CEA Cadarache :

<http://www-cadarache.cea.fr/>

En savoir plus sur la stratégie du CEA dans le domaine des

énergies alternatives : dossier de presse "[Le CEA et les énergies alternatives](http://www.cea.fr/energie/tous_les_dossiers)" :

http://www.cea.fr/energie/tous_les_dossiers

Contact presse :

Guy Brunel : 04 42 25 71 39

Email : guy.brunel@cea.fr